



ANZAT LE LUGUËT

Site web : www.anzat-le-luguët.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 55

Novembre 2018

Le mot du maire

ASSAINISSEMENT :

L'agence de l'Eau, un des deux financeurs des communes pour les réseaux d'assainissement achève son dixième plan d'action. A partir de janvier 2019 elle débutera son onzième qui va durer comme les précédents un certain nombre d'années. Lors de la préparation de ce 11^{ème} plan, cette 11^{ème} feuille de route, il a été décidé que l'agence n'aiderait plus autant les communes pour la réalisation des réseaux d'assainissement puisqu'ils auraient tous dû être fait depuis un certain temps. Heureusement que la commune d'Anzat, via la municipalité actuelle, avait lancé les deux grands projets concernant l'assainissement celui d'Anzat le Luguët et celui du Luguët pendant le 10^{ème} plan, ce qui nous permet de bénéficier de la globalité des subventions pour ces deux villages. Pour le reste de la commune, la municipalité a aussi souhaité mettre en place un plan collectif pour le maximum de hameaux où les habitants n'ont pas fait eux-mêmes la mise en place d'un assainissement même si nous savons que nous aurons moins de subvention car trop tard. Un des buts de cette municipalité a toujours été de faire que chacun puisse être en règle avec l'assainissement à un coût le plus faible possible. Les subventions ont baissé mais l'assainissement n'en demeure pas moins obligatoire pour tous. Au printemps 2019, nous aurons une réunion publique avec le SPANC pour faire le point sur les maisons non comprises dans le plan collectif de la commune d'Anzat et les solutions à apporter pour que cela coûte le moins cher possible aux propriétaires.

ANIMATIONS 2018

Novembre :

Dimanche 4 Novembre : Repas du Club de l'Age d'Or à la salle polyvalente d'Anzat.

Dimanche 11 Novembre : Cérémonie au monument aux morts. 11 h.

Dimanche 18 Novembre : Trail. (ASA). Cinquième édition à Anzat le Luguët : «La foulée Anzatoise». Parcours de 21 km (D. 683 m). Parcours de 12 km (D. 350 m).

Décembre :

Vendredi 21 Décembre : Déjeuner des anciens. 12 h Salle polyvalente.

Samedi 22 Décembre : Bus des montagnes.

Vendredi 27 Décembre : Marché de la Saint Sylvestre. Salle polyvalente 14 h à 17h.

RESEAU MUNICIPAL CHALEUR BOIS : (suite du mot du maire).

Il me semble qu'il faut savoir prendre le train quand il passe plutôt que de rester sur le quai. Vous avez tous constaté que le prix des carburants augmentait et nous savons aussi qu'il va continuer à augmenter puisque le prix dépend de la ressource et de décisions et d'accords internationaux qui ont été pris. Nous savons par contre que le prix du bois va lui aussi augmenter mais de façon moins importante que celui des produits pétroliers. Aussi, toujours dans un souci d'économies, la commune a souhaité investir dans un réseau de chaleur bois là où cela était encore possible. Nous y avons pensé dès 2014 dans le cadre de la préparation des travaux d'assainissement d'Anzat mais financièrement cela faisait trop pour la commune, aussi lorsqu'en fin de l'année 2017, j'ai eu l'opportunité de rencontrer une solution financière acceptable, le conseil municipal a ensuite décidé de se lancer dans l'opération là où cela était encore possible. Le temps de faire les dossiers, puis les études, puis de nouveau des dossiers cela a fait que nous sommes arrivés à un début de travaux actuel. L'opération est financièrement viable parce que nous faisons les travaux d'assainissement et d'aménagement de bourg en même temps, aussi il ne reste que la rue principale, celle du cimetière et la partie haute d'Anzat qui sont encore accessibles à ce réseau. Une partie du réseau devrait commencer à fonctionner pendant le mois d'avril 2019. La taille des tuyaux de ce réseau dépend du nombre de maisons rattachées, c'est pour cela que nous avons contacté par mail ou de la main à la main toutes les maisons concernées, et en fonction des réponses ou de l'absence de réponse nous avons pu partir sur un certain nombre de branchements particuliers. Pour le reste, une fois que les travaux seront finis le train sera parti...



Une série de 5 clips video visant à sensibiliser le grand public aux démarches de réduction d'utilisation des désherbants chimiques : lien sur le site web d'Anzat le Luguët.

Extrait de La Montagne

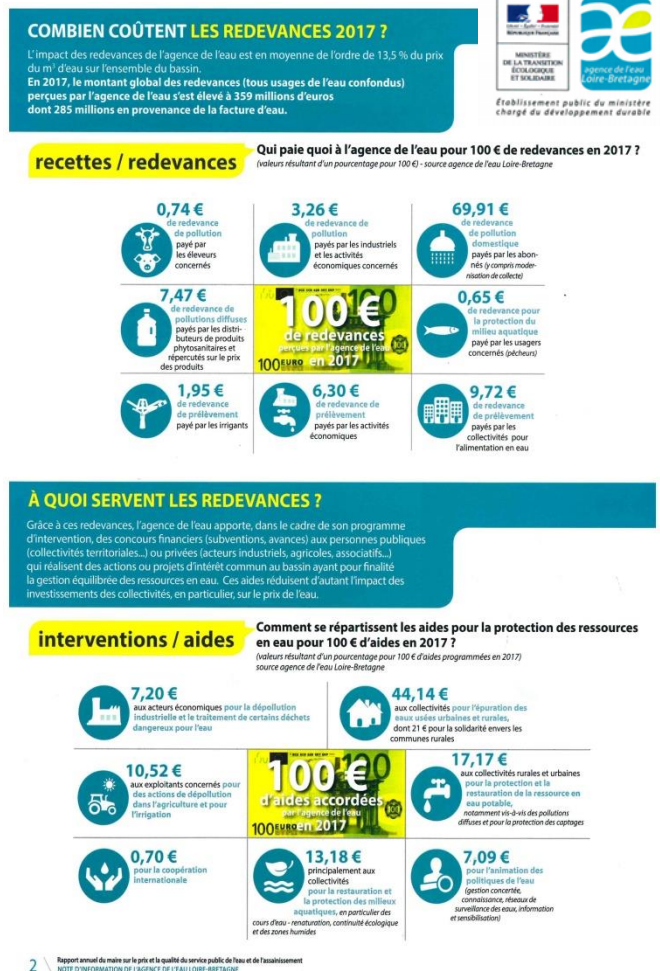
Un épisode neigeux précoce qui a pris les départements de court, pourtant, ce phénomène n'est pas inédit.

De la neige en octobre, c'est rare mais loin d'être inédit, le phénomène n'a rien de nouveau. En étudiant les données des quatre stations météo auvergnates (Vichy, Clermont-Ferrand, Aurillac et Le Puy-en-Velay), on constate que la neige se fraie parfois un chemin en octobre. Certaines années, les chutes sont même bien plus intenses. À Aurillac, on a l'habitude de la neige en octobre. Pas plus tard qu'en 2017, quelques flocons étaient tombés dans la capitale cantalienne mi-octobre. Ce fut également le cas en 2012, en 2008 et en 1983.

Au Puy (en Haute-Loire), il est tombé près de 19 cm de neige au niveau de la station (située à l'aéroport du Puy à Loudes). Un record en Auvergne sur ces cinquante dernières années. Il faut revenir à 2013 et à 2003 pour retrouver de la neige en octobre, mais en moindre quantité.

À l'inverse, il est plus rare de sortir les après-ski à Vichy et Clermont en octobre. Ainsi, la neige n'est pas arrivée jusqu'à la place de Jaude ces derniers jours et il n'est tombé que 8 cm à Vichy depuis lundi.

Par ailleurs, le redoux annoncé pour les journées à venir devrait clore rapidement cet épisode, exceptionnel donc, mais pas inédit. (Extrait de La Montagne).



AVENIR : (suite du mot du maire).

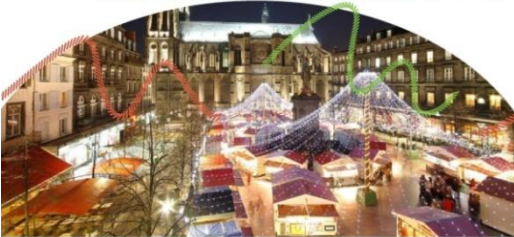
Dans les différentes rencontres auxquelles j'assiste pour représenter la commune, il est souvent question du devenir des petites communes. Comme vous le savez les élus se heurtent à la montée des exigences des individus pour être servis, or un élu n'est pas là pour travailler pour des individus mais pour travailler pour le bien commun. Qu'elle que soit la commune, une municipalité cherche toujours à travailler pour que la commune puisse poursuivre son chemin, sa vie. Une municipalité travaille pour un collectif, pour l'ensemble des personnes

et non pour une somme d'individus Une municipalité doit penser et fonctionner globale, par exemple, elle se doit de rendre l'eau que les habitants utilisent aussi propre que quand ils l'ont reçu au robinet parce que la commune doit penser aux autres communes qui sont en aval. Ou encore les travaux qu'elle fait doivent toujours être positifs pour ses habitants, mais aussi pour les habitants des communes voisines et aussi pour les autres qui passent ; etc. Une commune n'est pas une seigneurie vivant en autarcie, cela c'était avant la révolution et encore... Aujourd'hui de plus en plus de personnes de zones urbaines et rurales pensent qu'il faut supprimer les communes où il y a moins de 2500 habitants et il est vrai qu'une commune centrée sur elle-même est vouée à disparaître. Je pense que les petites communes devront leur salut qu'à leur capacité de s'ouvrir et de travailler pour le bien commun au sens large ; je souhaite donc que la commune d'Anzat-le-Luguet continue à aller dans cette direction afin qu'elle existe encore au moins dans une centaine d'année. **Je vous souhaite un bon mois de Novembre 2018.**

LE BUS DES MONTAGNES

AGGLO PAYS D'ISSOIRE vous transporte au Marché de Noël de Clermont-Ferrand!

3€ l'aller-retour pour vous rendre au marché de Noël le 22 décembre 2018



Réservation par téléphone au : 04 15 62 20 01
Sauf secteur d'Ardes/Couze : 04 73 71 86 96

Date limite d'inscription
lundi 17 décembre à 12h

RAPPEL

Préservons tous ensemble la nature !

La municipalité propose pour le Printemps une collecte gratuite d'épaves de voitures, de tracteurs, de matériel agricole hors d'usage.

Merci de vous inscrire au 04 73 71 74 68. Avant le 31 Décembre 2018.




Ce qui s'est passé :

Samedi 13 Octobre : Invitée par le comité d'animations, la troupe « Les pièces montées de la Couze » a présenté son nouveau spectacle à la salle polyvalente. Détente, rire et bonne humeur pour une salle comble.